

Subvention exceptionnelle du secteur de la Communication à l'Association Radio Sud

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Conseil Municipal est invité à autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 35 000 F **en soutien à l'organisation des Premières Rencontres Franche-Comté - Méditerranée «Fran-Co-Med»** qui se sont déroulées à Besançon du 23 au 29 avril 2001, dans un esprit d'échange et de brassage culturel volontairement orienté vers les habitants des quartiers.

Ce projet mis en place par l'Association Radio-Sud avec la participation de sept autres associations locales a rassemblé près de 2 000 personnes dans les quartiers, au Kursaal et à Micropolis au cours d'une semaine riche en animations et en spectacles : rencontres et concerts gratuits d'artistes algériens dans les quartiers, spectacle de musique traditionnelle des Aurès au Kursaal, soirée à Micropolis avec défilé présentant «l'histoire costumée de l'Algérie» et musique kabyle. Une dizaine d'heures d'émissions en direct ont été réalisées sur les ondes de Radio Sud avec les artistes algériens invités.

En cas d'accord, le montant de la subvention, soit 35 000 F (5 335,72 €), sera versé à l'Association Radio Sud. La dépense sera à imputer au chapitre 92.023.6574 code service 00300, qu'il convient d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant du compte des dépenses imprévues figurant au chapitre 938 du Budget Primitif 2001.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 11 octobre 2001.